



Le fil des mobilités actives

8 juin 2023

L'actualité de la semaine

LES DOSSIERS DU CLUB

JUN 2023

Le vélo, une solution pour développer localement une mobilité inclusive et durable

Le vélo comme solution à la précarité !

Plus de 13,3 millions de personnes en France vivent dans une situation de précarité de mobilité. Le Club s'empare de ce sujet dans une nouvelle édition de la collection Les dossiers du club : Le vélo, une solution pour développer localement une mobilité inclusive et durable.

« Le concept de mobilité inclusive tente de répondre à l'inégal accès au "savoir bouger" et au "pouvoir bouger" », rappelle la publication qui livre un état des lieux des difficultés de mobilité en France. Cette précarité de mobilité a des répercussions concrètes sur l'accès à l'emploi, aux soins, sur le lien social et les loisirs.

Quelque 350 à 400 dispositifs sont déployés par les collectivités territoriales pour faciliter l'accès à la mobilité des plus précaires dont une dizaine sont rapidement présentés dans ce dossier. L'édition revient également sur les changements apportés par la loi d'orientation des mobilités (LOM) et recense les ressources sur le sujet.

L'Alliance pour le vélo rappelle les besoins pour atteindre les objectifs du Plan vélo

« *L'Alliance pour le vélo* est soulagée que ce comité se soit enfin tenu après plusieurs reports depuis décembre dernier car il constitue une étape indispensable pour concrétiser les principales ambitions du Plan vélo et marche 2023-2027* », souligne le [communiqué de presse](#), publié mardi 6 juin, qui revient sur les aides apportées aux collectivités.

L'Alliance pour le vélo demande que le taux de subvention de 15 % pour les aires urbaines de plus de 100 000 habitants - où il reste beaucoup à faire - puisse être relevé dans les prochaines campagnes du Fonds mobilités actives. Et le collectif rappelle que si le Plan vélo annoncé le 5 mai dernier multiplie par cinq l'engagement financier annuel de l'État par rapport à la période 2018-2022, ce montant reste près de deux fois inférieur aux besoins estimés par l'Alliance.

« *L'Alliance continuera à jouer un rôle d'interlocuteur exigeant et attentif à la réalisation des engagements pris par les pouvoirs publics* », insiste le collectif.

**Collectif composé (depuis le 11 février 2022) de l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC), du Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), de l'Union Sport et Cycle (USC) et de Vélo & Territoires.*

Lire le communiqué de presse

Suivez le Fil des appels à projets

Quatre appels à projets/programmes pour la marche et le vélo restent ouverts aux collectivités territoriales : marche du quotidien (clos le 30 juin), Fonds mobilités actives - Appel à programme Territoires cyclables (clos le 15 septembre), Fonds vert (clos le 31 décembre) développer le vélotourisme (clos le 31 décembre).

Voici l'inventaire et les conditions pour ne pas passer à côté de financements et soutiens nationaux et aux projets locaux.

Lire la suite

Les Rencontres nationales de la marche en ville demandent contribution

L'appel à contribution pour l'un des quatre ateliers des deuxièmes Rencontres nationales de la marche en ville (Reims les 9 et 10 novembre prochains) est ouvert jusqu'au lundi 17 juillet.

Le collectif Place aux piétons, organisateur de cette deuxième édition, souhaite **recueillir les expériences innovantes, les bonnes pratiques, les nouvelles méthodes de développement de la marche en ville** pour les valoriser dans des ateliers. Ceux-ci sont conçus autour de quatre thèmes : pour une ville à hauteur de piéton ; pour une

ville inclusive : des espaces publics accessibles à tous ; pour une ville sensible : rendre la ville désirable ; pour une ville vivante : les flux piétons pour la ville active.

Retrouver l'appel à contribution [sous ce lien](#)

Dernière minute

Un tuto pour les Talents du vélo et de la marche

Un webinaire se tient mardi 20 juin (10h00) pour aider les candidats à la présentation de leur dossier de candidature aux Talents du vélo et de la marche 2023. Les deux concours sont ouverts jusqu'au 29 octobre aux collectivités, entreprises, associations, étudiants. [S'inscrire ici](#) ; [en savoir davantage sur les concours des Talents](#)

En chiffres

64%

64% des collectivités mènent une politique cyclable dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).

Le séminaire organisé les 26 et 27 juin prochains par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération) va se pencher sur les spécificités de ces quartiers et sur les actions à mener pour le développement des mobilités actives.

- **Deux ateliers thématiques** rythmeront la matinée du 27 : le premier sur l'opportunité des programmes de Renouveau Urbain ; le second sur les services solidaires et inclusifs.
- L'après-midi sera l'occasion de **rencontrer les acteurs de terrain** lors de visites.

Le CVTCM présentera son nouveau guide *À pied à vélo dans les quartiers*, une publication soutenue par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.



Retrouver le programme

S'inscrire

En Charente-Maritime (17), une continuité cyclable et piétonne a été ouverte sur le pont du Martrou le 2 juin dernier, permettant le franchissement de la Charente entre Rochefort et Échillais.

De nouveaux racks à vélos pour bus permettant d'emporter cinq vélos sont expérimentés dans le Vaucluse (84), notamment le système d'assistance mécanique au levage conçu pour fixer les vélos rapidement et sans effort.

La Communauté de communes Erdre & Gesvres (44) a ouvert une concertation jusqu'au 10 septembre pour la réhabilitation d'une ancienne voie ferrée en voie verte. Ce projet traverse six communes et relie trois collectivités : la communauté de communes Erdre & Gesvres, Pays de Blain Communauté et Nantes Métropole.

Le réseau francilien de voies cyclables anciennement nommé RER V a été rebaptisé Réseau Vélo Île-de-France (RVIF) depuis le 1 juin. Calqué sur le modèle des transports en commun, ce réseau express régional devrait s'étirer sur 720 kilomètres d'ici 2030.

En bref

Le bilan détaillé de l'édition 2023 de Mai à vélo avec ses 4041 événements, pari tenu, dont 2169 challenges d'activité est disponible ici ; là se trouve le classement des challenges d'activité organisés à 26% par des collectivités, 32% par des entreprises, 37% par des associations & autres et 5% établissements scolaires.

Un arrêté publié le 31 mai dresse la liste des 57 associations bénéficiant de l'agrément de protection de l'environnement leur permettant de participer à plusieurs instances consultatives nationales.

CÔTÉ CLUB

Près de 300 acteurs du cycle actifs

En ligne depuis le 25 mai, l'[annuaire Cycling](#) permet de retrouver les acteurs économiques du vélo par région et par spécialité, mais également les organisations nationales et internationales.

Cet outil s'enrichit quotidiennement de nouvelles entités pouvant se référencer dans leur catégorie d'expertise [via ce lien](#). Les catégories : assembleurs, marques ; clusters régionaux ; composants, accessoires, équipements du cycliste ; expertise et conseil ; mobilier urbain et stationnement vélo ; organismes de formation ; réseaux de distribution ; services vélo.

AGENDA

**Du 26 juin au 27 juin -
Saint-Nazaire (44)**

**La pratique du vélo et de la
marche dans les quartiers de
la politique de la ville (QPV)**

Un séminaire organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération).

Le CVTCM présentera son guide *À pied à vélo dans les quartiers*, une publication soutenue par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

[Retrouver le programme ;
s'inscrire](#)

**Du 17 octobre au 19
octobre, Clermont-
Ferrand (63)**

**Congrès du Club des villes et
territoires cyclables et
marchables**

Le 24^e congrès se déroule à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'[espace mobilités actives](#), le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

FORMATION

**>>> Mardi 20 juin - Vélos et
trottinettes en free-floating :
évolution des modèles
économiques ?**

Formation (gratuite pour les adhérents du Club) organisée par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables

[Informations et inscriptions](#)

RECRUTEMENT

**> La ville de Lille recrute un-e
conseiller-ère mobilité au
sein de la Maison des
mobilités durables**, un poste à
pourvoir dès le 15 juin.

[Informations et candidatures](#)

Nous venons d'apprendre avec une profonde tristesse le décès, le 28 mai dernier, de Sandrine Depeau. Chercheuse (CNRS) à l'Université Rennes 2, elle a contribué et porté la

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)